



LES COLLECTIVITÉS ET LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ENR

Webinaire organisé par l'e-
communauté transition
énergétique du CNFPT

05/11/2020 – 12H30 - 14H

Intervenants et animateur

CNFPT - Julien Arnauld

CNFPT - Julien Arnauld animateur de l'ecommunauté transition énergétique & Emmanuel Poncet coordonnateur de l'ecommunauté transition énergétique

AMORCE - Gwenolé Le Bars, Chargé de mission EnR

AMORCE – Joël Ruffy, Chargé de mission fiscale et juridique

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.

ENERGIE PARTAGEE – Erwan Boumard

Réseau d'acteurs développant les énergies renouvelables portés par les citoyens et les collectivités territoriales. Energie Partagée représente les intérêts des acteurs de l'énergie citoyenne. Le réseau représente 270 adhérents, 300 projets citoyens, près de 18 000 actionnaires citoyens, 280 collectivités investisseurs.

ENERFIP - Jérôme BLANC

Plateforme française de financement participatif dédiée aux installations d'énergie renouvelable. Créée en 2015, elle a permis à 21 249 citoyens d'investir près de 56 M€.

AMORCE EN QUELQUES MOTS

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.



CHIFFRES CLÉS

- Association nationale (loi 1901) créée en 1987
- 14 représentants au Bureau
- 43 membres du Conseil d'Administration (dont 30 élus et 13 professionnels)
- Équipe de 23 permanents
- Bureaux à Lyon et Paris



INTRODUCTION

MISSION ET DES OBJECTIFS DES

COLLECTIVITES VIS-A-VIS DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

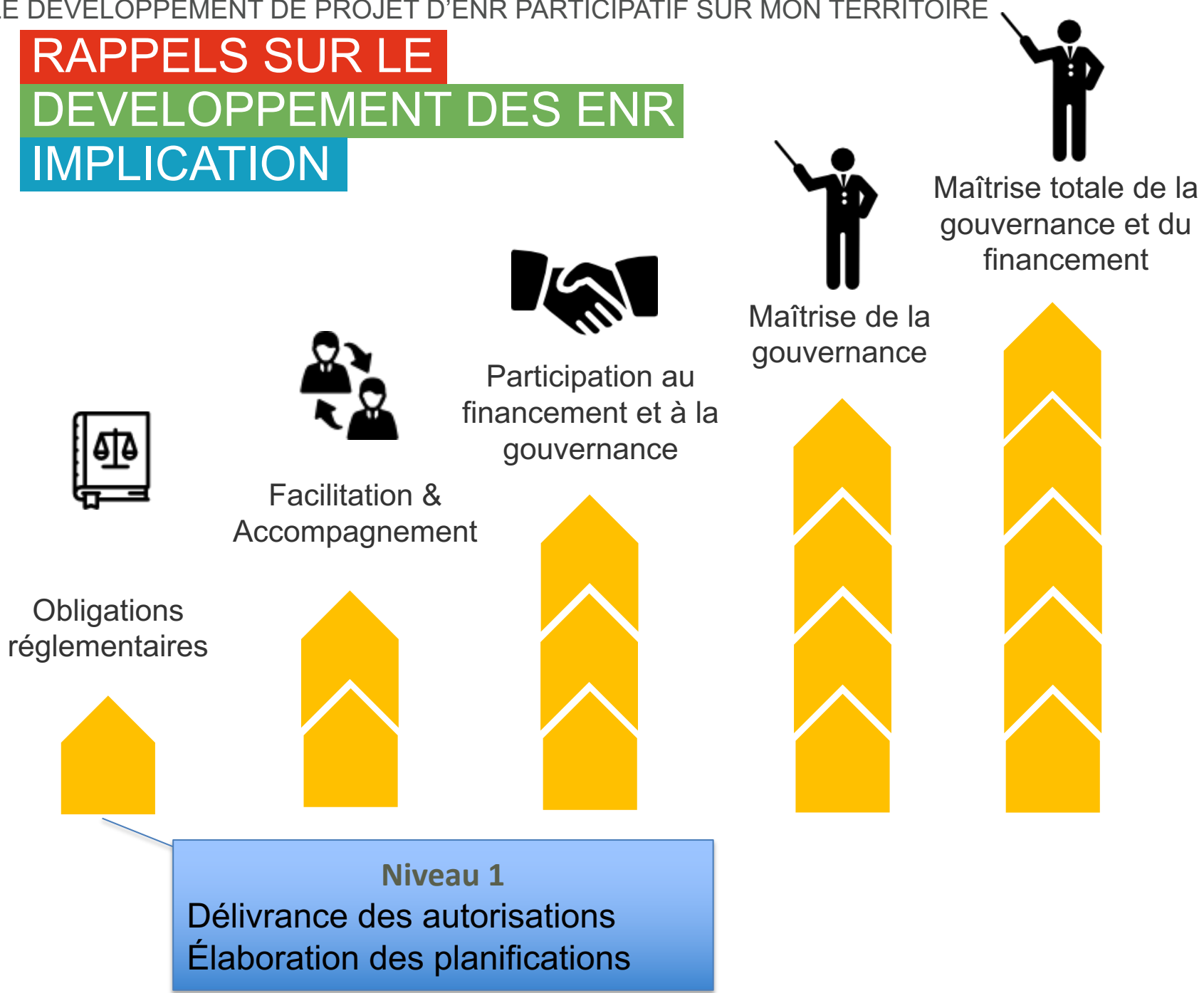
- Des objectifs
 - PPE / SRADDET / PCAET
- Des retombées
 - Fiscalité
 - Recettes foncières
 - Dividendes
 - Territoire
 - Sensibilisation

RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR COMPETENCES

Collectivité		Produire	Faire produire	Investir en capital	Distribuer
Région		<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire (toutes EnR)</i>	<i>Non</i>
Département		<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire ou celui d'un département limitrophe (toutes EnR)</i>	<i>Non</i>
Bloc communal	Commune	<i>Oui, toutes EnR</i>	<i>Oui, toutes EnR</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire ou celui d'un commune ou d'un EPCI limitrophes (toutes EnR)</i>	<i>Oui, de la chaleur et du froid</i>
	EPCI				
Toute autre entité		<i>Oui, uniquement PV sur ses bâtiments</i>	<i>Oui, uniquement PV sur ses bâtiments</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>

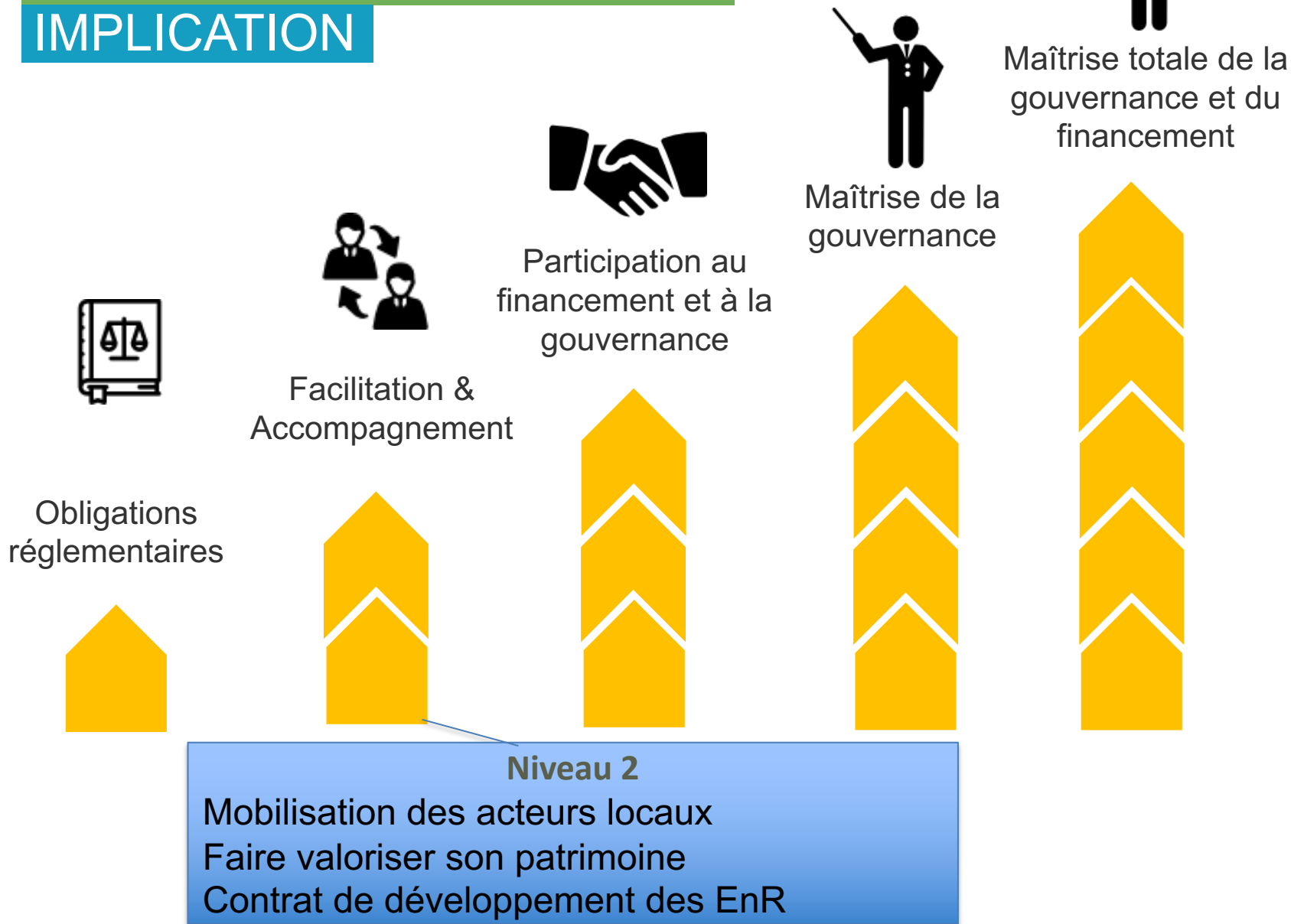
RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



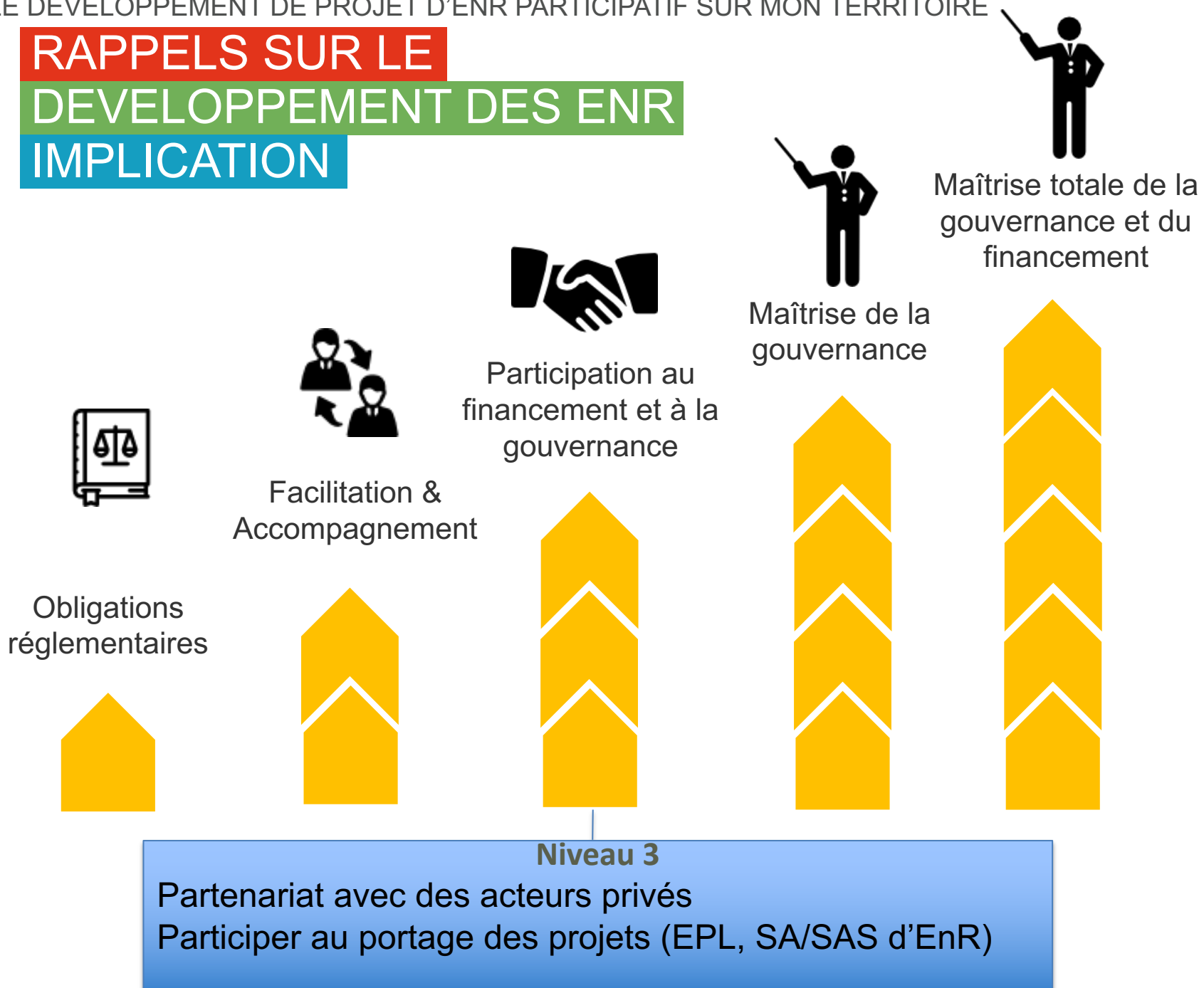
RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



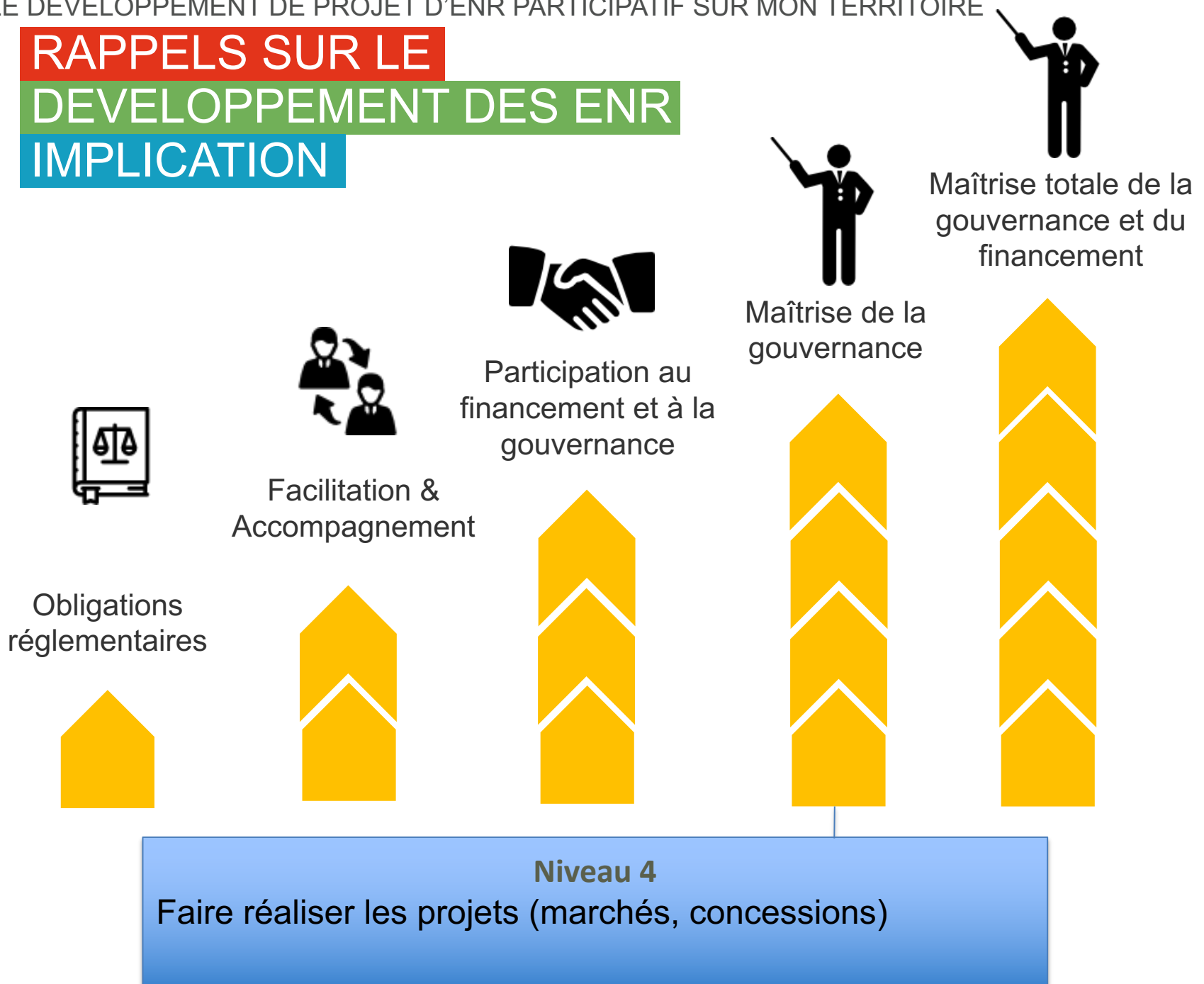
RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



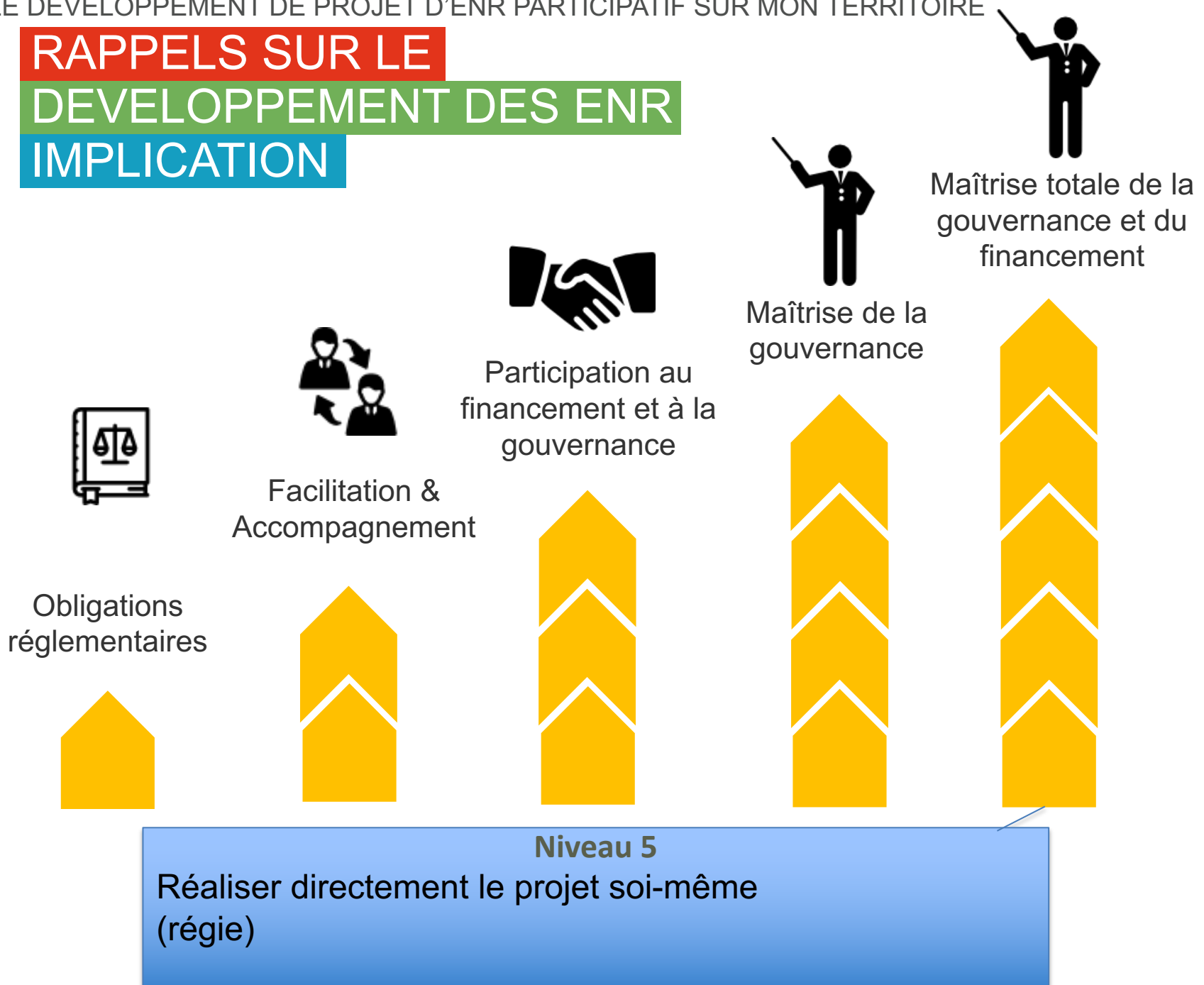
RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR DEFINIR SON IMPLICATION



Quelle place souhaite donner la collectivité aux EnR ? Quel projet de territoire plus global envisage-t-on autour des projets EnR ?



Quel positionnement en termes de gouvernance publique et citoyenne ?



Quelle est la mobilisation autour d'un projet EnR ?



Quelles distribution et répartition des retombées entre collectivités, citoyens et tierces parties ?



Quelle implication en termes de financement du projet et des risques afférents est souhaitée pour la collectivité et les citoyens ?



Quelles sont les compétences internes de la collectivité et relatives au projet à porter ?

RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR DIFFÉRENTS PROJETS = DIFFÉRENTS ACTEURS

Coll A

Coll B

Collectifs citoyens

Privés

COOPÉRATION PUBLIQUE - PRIVE

51 – 85 %

SEM – économie mixte

Actionnariat et gouvernance majoritaire des collectivités

< 50 %

SCIC – Coopérative

Collectivités minoritaires & actionnaire = 1 voix

< 50 %

SA / SAS

Collectivités minoritaires et la gouvernance peut être différente de l'actionnariat

COOPÉRATION PUBLIQUE

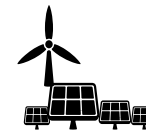
Société Publique Locale

Coopération avec une autre collectivité

Groupement d'Intérêt Public

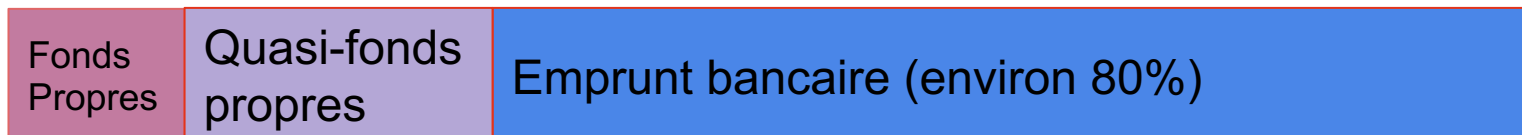
Coopération avec une autre collectivité sans dividende

RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR FINANCEMENT D'UN PROJET D'ENR



Montage d'un SPV (Special Purpose Vehicle)

- Actionnaires (20%)
- Emprunt bancaire (80%)



Fonds propres : Capital social

- modification de montant par délibération
- non rémunérateur
- Détermine le versement % de dividende

Quasi-fonds propres : CCA

- Taux de rémunération
- Remboursement en fonction de la trésorerie
- Remboursement avant les actionnaires en cas de liquidation

Exemple :

Projet éolien d'un coût d'investissement de 10 M€

- Capital social de la SPV : 50 k€
- Apports en compte courant d'associé : 1 950 k€
- Financement bancaire : 8 000 k€

RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR FINANCEMENT D'UN PROJET D'ENR



CITOYENS / COLLECTIVITES

AUTRES INVESTISSEURS

Sans gouvernance

Gouvernance indirecte

Gouvernance directe

DETTE

DONS

FINANCEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Crowdfunding
« prêt »,
obligations,
minibons etc.

Crowdfunding
« dons »

INDIRECT
Clubs d'investisseurs / SEM, SAS,
SCIC

DIRECT
Crowdfunding actions

SOCIETE LOCALE DE PROJET (SAS, SCIC, SEM ...)



**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :**

Joël RUFFY

Chargé de mission juridique
et fiscale énergie

jruffy@amorce.asso.fr

04 72 74 93 82

Gwenolé LE BARS

Chargé de mission EnR

glebars@amorce.asso.fr

04 81 91 43 36

RÔLE(S) DES COLLECTIVITÉS

Ressources (non-exhaustif) :

- Guides « ENP37 l'élu et l'éolien » - « l'élu et le solaire » (en préparation)
- ENE09 – Financement des projets ENR par les collectivités et citoyens (en cours d'actualisation)
- ENJ02 – Guide des montages juridiques des projets ENR (2014 – en cours d'actualisation)
- ENE34 et ENE13 – Fiscalité locales de l'éolien et du solaire
- ENJ08 et ENJ12 – Intégration des ENR dans les docs d'urbanisme
- ENP51 et autres publications portant sur les SRADDET et le PCAET





Le Financement participatif

Une alternative



Le cadre réglementaire



Loi du Financement participatif du 1er octobre 2014

- fin du monopôle bancaire pour les prêts ;
- création de deux statuts dédiés.

C.I.P Conseiller en Investissements Participatifs

Délivré et contrôlé par l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)**.

Intermédiation d'**obligations**, de **minibons** et de **prises de participations**.

I.F.P Intermédiaire en Financements Participatifs

Délivré et contrôlé par l'**Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (A.C.P.R)**.

Intermédiation en **Dons** et de **Prêts participatifs**.

=> Et en 2021, un agrément européen

Un outil souple pour répondre aux attentes de tous les acteurs

1

UN INSTRUMENT D'INVESTISSEMENT

L'obligation
(simple ou convertible)

L'action
(prise de participation)

2

LES MODALITÉS D'INVESTISSEMENT

Le taux d'intérêt
(ou de rendement)

Le minimum
d'investissement

La durée de
la collecte

Le maximum
d'investissement

3

LES MODALITÉS DE LA COLLECTE



Seuil de
réussite



Objectif
de collecte



Plafond de
la collecte



Notre entreprise



Mettre en **contact direct (circuit court)** les projets et les investisseurs pour permettre à tout un chacun de devenir **acteur de la transition énergétique !**

- Créée en 2014
- Indépendante des banques et des développeurs
- Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
- Tout type d'Energies Renouvelables (Transition Énergétique)



200

projets financés



56 000 000

collectés



21 000

membres



20

collaborateurs

Un accompagnement Complet

AMO

- Conseil technique
- Structuration juridique et financière
- Animation de la co-construction du projet
- Accompagnement bancaire

Pré-collecte

- Audit technique, administratif et financier
- Dimensionnement du produit financier
- Documentation juridique réglementaire (modèles certifiés)

Collecte

- Actions de proximité
- Exécution du plan de communication
- Accompagnement des investisseurs

Post-collecte

- Documentation juridique et fiscale
- Appels et versements des fonds
- Information des investisseurs
- Tenue de registre
- Représentation de la Masse
- Administration de sociétés citoyennes



Trois exemples de solution



Comment fonctionne **une collecte en obligations (prêt)**

COLLECTE EN OBLIGATIONS



Taux d'intérêt fixe
de 4 à 7 %



Durée de prêt
de 1 à 5 ans

Un projet porté par une coopérative locale (Photovoltaïque en toiture / 1,8MWc / collecte de 450k€)

- Porté par une coopérative agricole locale dans le Limousin
- Avec une gouvernance partagée entre la coopérative et le développeur
- Obligations simples / remboursement hybride (5+2)
- Un développeur spécialisé dans l'autoconsommation collective (constructeur, exploitant)
- Un Financement Participatif en attendant le financement bancaire définitif en fin de chantier (dette bridge) pour terminer le développement et le démarrage du chantier
- Une collecte réservée dans un premier temps aux coopérateurs mais aussi aux riverains pour une meilleure appropriation locale

Les plus :

- **Un projet qui soutient le secteur agricole local dans un esprit d'économie circulaire**
- **Un projet qui contribue à l'amélioration de la notoriété du territoire et qui dynamise l'économie locale**

Comment fonctionne **une collecte en actions** ?



Taux de rendement
de 5 à 8 %



Durée de l'investissement
de 4 à 15 ans

Compte-courant Associés
Permet aux associés de faire une avance sur la trésorerie de l'entreprise.
Fonctionne comme un prêt, avec versement d'intérêt.

Un projet porté par un développeur EnR privé (Actions valorisées CRE / 12,5MWc / collecte de 850k€)

* CRE :Commission de Régulation de l'Énergie

- Porté par un développeur implanté sur le territoire de la Haute-Loire depuis plus de 10 ans
- Une collecte de financement participatif pour que la gouvernance soit partagée entre le développeur et les riverains (60% / 40%)
- Actions Société Citoyenne / TRI garanti / durée maximum encadrée
- Une collecte réservée dans un premier temps à l'Agglo pour une meilleure appropriation et acceptabilité locale, confirmée par l'ampleur de la part de l'investissement local (60%)

Les plus :

- **Des collectivités qui investissent dans le projet via le Financement Participatif, sans porter les risques liés au développement**
- **Un projet qui montre que développeur et collectivités locales doivent s'impliquer ensemble pour le succès des projets**
- **Un projet qui permet de s'initier aux énergies renouvelables, d'alimenter sa politique PCAET, voire de placer des fonds dans la perspective d'un autre projet sur le long terme**
- **Un projet qui rapporte en retombées fiscales mais aussi en loyers fonciers**

Un projet porté par une collectivité (Actions directes dividendes / 250kWc / collecte de 270k€)

- Développé par un bureau d'étude régional spécialisé dans l'accompagnement des collectivités
- Porté par une commune qui souhaite maîtriser l'utilisation de ses ressources
- Actions de la société de projet / versement de dividendes
- Une aide de la Région (1€ pour 1€ Financement Participatif citoyen)
- Plus de 80% du montant souscrit par des habitants de la Région Occitanie

Les plus :

- **Un projet exemplaire reconnu par les acteurs politiques régionaux**
- **Un projet qui concrétise la volonté communale d'être le plus autonome possible énergétiquement**
- **Un projet qui montre que les riverains sont prêts à s'engager dans des projets vertueux de transition énergétique**
- **Un projet qui permet de s'initier aux énergies renouvelables, d'alimenter sa politique PCAET, voire de placer des fonds dans la perspective d'un autre projet sur le long terme**
- **Une gouvernance directe et des retombées long terme liées aux dividendes**



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Les collectivités acteurs des projets citoyens



Quelles solutions pour les collectivités qui veulent être acteur du projet EnR - Participatif ?

Le Mouvement Energie Partagée promeut une énergie renouvelable citoyenne



Une réappropriation locale de l'énergie **PAR** et **POUR** les citoyens, en impliquant les habitants et les collectivités dans le financement et le pilotage de projets locaux d'énergies renouvelables

Une Charte Énergie Partagée signée en 2010



Ancrage local



Gouvernance ouverte



Exigence écologique



Démarche non spéculative

L'écosystème Energie Partagée

→ EP appuie des associations et des collectifs locaux

→ EP accompagne des collectivités et leurs représentants

→ EP travaille aux côtés de professionnels des énergies renouvelables

→ EP s'associe avec des sociétés d'économie mixte (SEM)

Amorcer les projets citoyens avec Energie Partagée Association



Une association tête de réseau, qui promeut l'énergie citoyenne et forme les acteurs

Actions et compétences au niveau national

- Sensibilisation des acteurs à l'énergie citoyenne
- Accompagnement des porteurs de projet (mise à disposition d'outils)
- Formations
- Plaidoyer
- Garante du respect de la Charte

12 personnes dont 10 animateur·rice·s

Les réseaux régionaux pour une dynamique territoriale



Les adhérents

270 adhérents (associations, sociétés coopératives, collectivités, professionnels des énergies renouvelables)

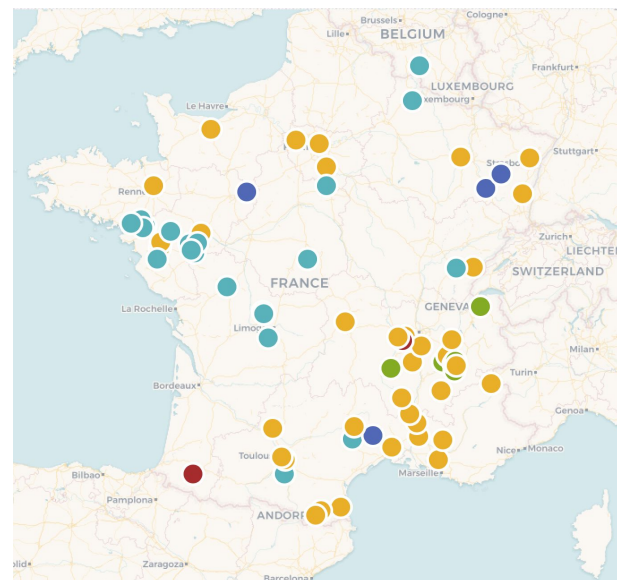
Financer et apporter un appui partenarial aux projets avec Énergie Partagée Coopérative



Une coopérative à dominante financière qui soutient le développement, le financement et la réalisation de projets citoyens d'énergies renouvelables, sur toutes les filières

Actions et compétences

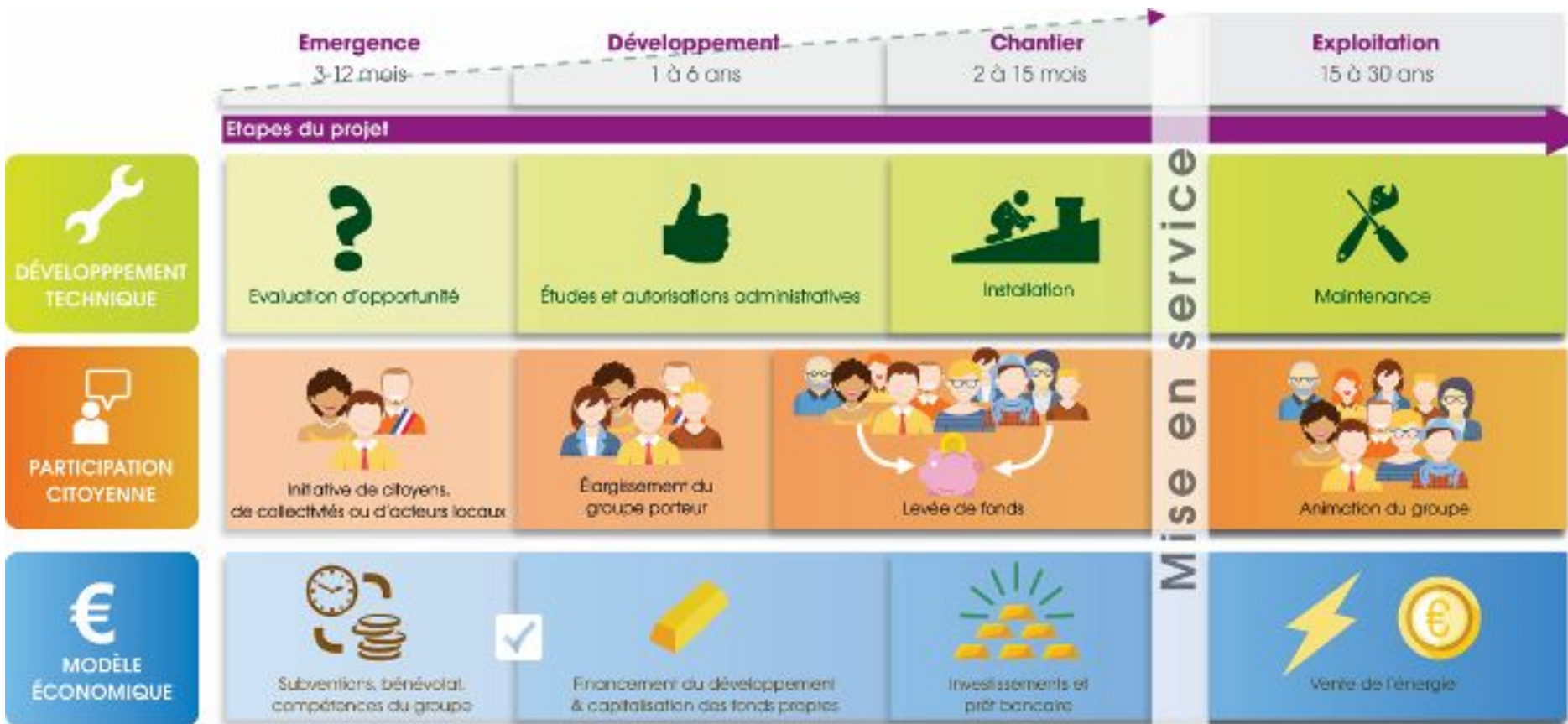
- Analyse technico-économique des projets
- Ingénierie financière et juridique
- Appui aux négociations
- Accompagnement des partenaires et participation en codéveloppement
- Offres de financement en fonds propres (EPI, EPI-Nef) et par mandat (EnRciT)
- Suivi des portefeuilles et des participations



8 personnes dont 5 instructeur·rice·s

Qu'est-ce qu'un projet EnR ?

Les différentes phases et leurs enjeux



Budget
5 MW PV

5 keur

120 keur

4000 keur
dont 85% de
dette bancaire

TRI Eqty
4 à 7% sur 20Y



S'associer en codéveloppement



- Co-portage d'un projet d'énergie renouvelable citoyen
- Démarche multipartenariale de partage du développement entre des acteurs publics et citoyens et/ou privés

Financement EnRciT possible



En phase de DÉVELOPPEMENT



Toutes filières (projets de grande envergure)

Ce que propose Energie Partagée Coopérative

- Contribution active aux actions de développement et partage du risque
- Bonne connaissance des modes d'actions locaux
- Appui à la montée en compétence des collectivités et acteurs locaux
- Apport de compétences techniques, financières et juridiques
- Possibilité de mise à disposition d'outils de financement

Une **action complémentaire à l'intervention d'EPA et des réseaux régionaux** qui appuient la mobilisation locale et contribuent à la formation des partenaires.



Quel type de codéveloppement ?



	Rôle	Enjeux	Développeur	Prestataires (BE, légal..)	Citoyens, coopérative	Collectivité	Opérateur public, SEM
Technique	Définition du projet technique	Capacité à définir le projet le plus efficace, en respectant les contraintes					
	Choix de la solution technique	Capacité à négocier / acheter les solutions techniques					
Gouvernance / Pilotage	Rôle de Sponsors Projet	Capacité d'entraînement / crédibilité (REX / capacité technique)					
	Animer le groupe porteur	Faire en sorte de respecter les postures des différentes parties, à traduire dans le pacte					
	Point de contact avec le territoire	Légitimité à porter le développement du projet sur le territoire					
Financement	Lever les fonds (Fonds propres/ dette)	Compétences / capacités financières					
	Gestion administrative / budgétaire	Organisation, capacité à gérer des sociétés.					
Autorisations / adhésion	Concertation avec le territoire	Capacité à trouver des accords avec les parties					
	Maîtrise foncière	Capacité à négocier avec les propriétaires					
	Obtention des autorisations, rédaction juridique	Compétences juridiques, suivi/ capacité à assumer les risques juridiques				Foncier public	



Co-financer le développement avec EnRciT



- Intervention en fonds propres dans les sociétés de projets détenues à 40% minimum par le territoire
- Effacement au profit d'acteurs locaux en fin de développement

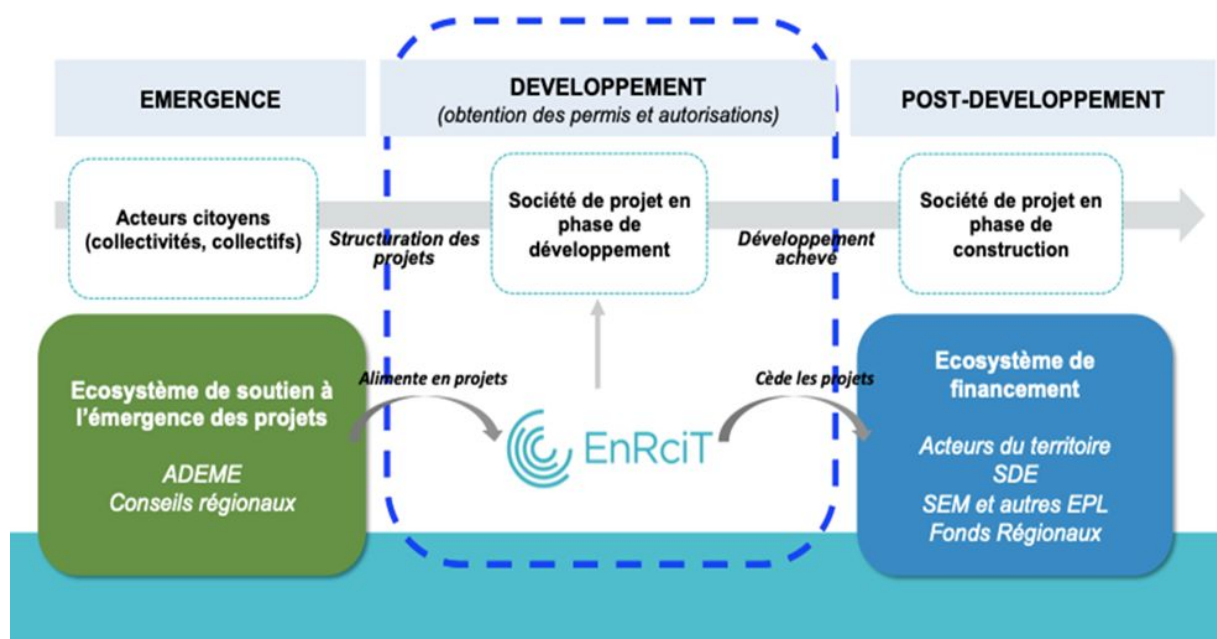
Ticket moyen
65 000 €



En phase de
DÉVELOPPEMENT



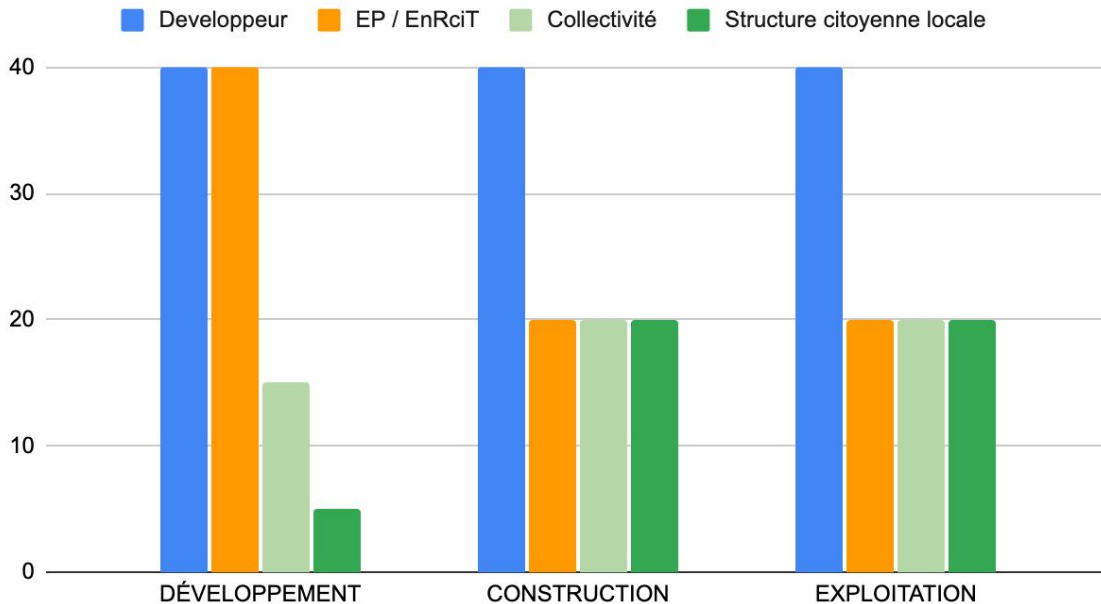
Pour des projets
solaires et éoliens



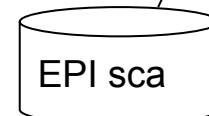
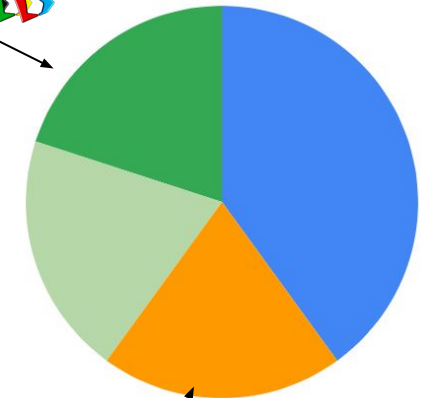
Exemple de projet co-développé



Répartition capitalistique par phase



Projet Solaire Etoile



90 projets

DEVENEZ ÉPARGNANT SOLIDAIRE

Des citoyens impliqués et formés, dans la gouvernance du projet via la société locale...

Ou des épargnants intermédiés qui soutiennent les projets citoyens via EPI

Intégrer dès le développement du projet la participation du territoire...



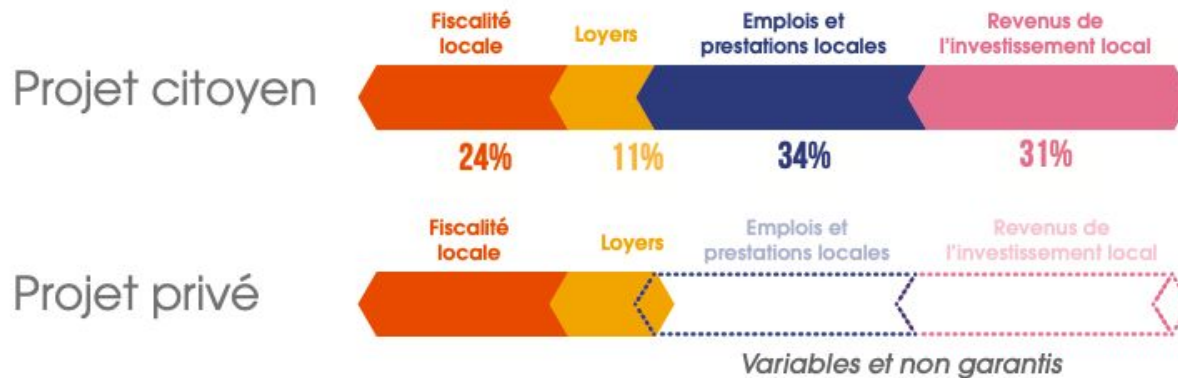
Pour ne pas se limiter à des retombées financières, mais pour co-construire le projet, Il faut développer une culture projet commune ...

... cela nécessite de faire monter en compétence les acteurs locaux, mettre en place des ateliers participatifs avec les structures référentes du territoire (associations, collectivités, particuliers..) ...

... pour les rendre autonomes dans la cogestion de la société et maximiser les retombées locales.



Maximiser les retombées locales : 1 Euro investi génère 2,5 Euro localement.



Rejoignez le mouvement !



Pour aller plus loin :

→ Carte des projets EnR citoyens :

<https://energie-partagee.org/energie-citoyenne/tous-les-projets/>

→ Chiffres clés :

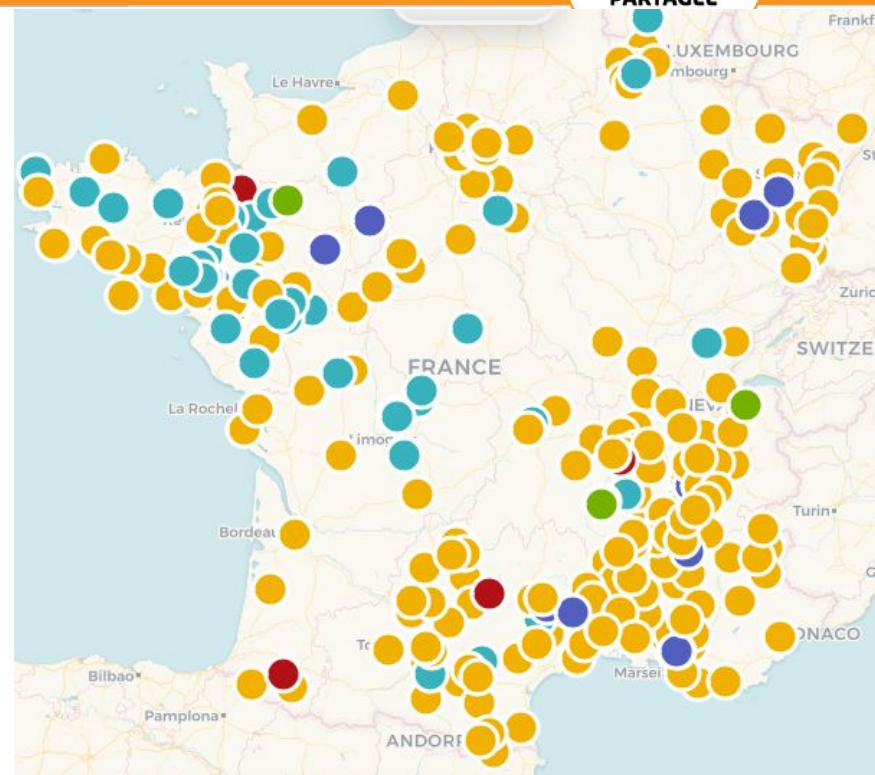
<https://energie-partagee.org/chiffres-cles/>

→ Etude “Les retombées économiques locales des projets citoyens” :

<https://energie-partagee.org/etude-retombees-eco/>

→ “Codévelopper un projet citoyen, comment concilier les intérêts privés et territoriaux”

<https://energie-partagee.org/codeveloppement-note-synthese/>



Contacts



⊕ Hauts-de-France
Normandie

Suzanne RENARD
☎ 01 81 80 23 81
suzanne.renard@energie-partagee.org

⊕ Île-de-France
Centre-Val de Loire

Nicolas BAGÉ
☎ 01 81 80 23 32
nicolas.bage@energie-partagee.org



⊕ Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes

Simon MATHIEU
☎ 01 81 80 23 41
simon.mathieu@energie-partagee.org



⊕ Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine

Erwan BOUMARD
☎ 01 80 48 16 20
erwan.boumard@energie-partagee.org



⊕ Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Corse

Sylvain GOMBERT
☎ 04 26 78 24 79
sylvain.gombert@energie-partagee.org

